



Prédiagnostic Environnement-Sécurité

◆ Objectifs

- évaluer la situation environnementale de l'entreprise (appréciation de ses impacts et de ses risques)
- analyser sa conformité réglementaire
- identifier sa situation sur les aspects sécurité
- identifier et hiérarchiser les améliorations possibles

◆ Déroulement

Le prédiagnostic environnement-sécurité se déroule en plusieurs phases :

- au préalable :
envoi d'une liste de documents à préparer en vue de la première visite
- 1ère visite en entreprise :
collecte de différentes données, entretien et visite du site pour évaluer la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement à travers différents thèmes : contexte réglementaire (notamment ICPE), eau, déchets, sols, air, énergie, bruit, produits dangereux, sécurité (document unique, contrôles périodiques obligatoires ...), management de l'environnement
- 2ème visite en entreprise :
présentation des résultats avec un document de synthèse présentant la situation de l'entreprise et les points d'amélioration
- 3ème visite en entreprise :
suivi environ 1 an après la réalisation du prédiagnostic pour identifier si les préconisations ont été suivies d'effet et si non, quelles difficultés ont été rencontrées

◆ Résultats

- remise d'un rapport confidentiel et personnalisé
- liste des actions prioritaires à engager et moyens à mobiliser

Opération « Objectif Environnement » Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais

Pré-diagnostic environnement/sécurité GRATUIT

Contact : Céline BOUGRAIN, 04 74 62 73 00

(cbougrain@villefranche.cci.fr)